



National
Defence

Défense
nationale

SOUS-MINISTRE ADJOINT (SERVICES D'EXAMEN)



Revu par la SMA(Svcs Ex) conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Renseignements NON CLASSIFIÉS

Audit coopératif du Programme de passeport pour les voyages officiels

Novembre 2019

1259-5-009 (SMA[Svcs Ex])

Canada



Sigles et abréviations

FAC	Forces armées canadiennes
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
MDN	Ministère de la Défense nationale
OUTCAN	Affectation Outre Canada
PAAR	Plan d'audit axé sur les risques
VCEMD	Vice-chef d'état-major de la défense



Objectif

- Présenter les résultats de l'audit réalisé en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur le Programme de passeport pour les voyages officiels.



Aperçu

- Sommaire des résultats
- Contexte
- Constatations clés
- Conclusion
- Annexes



Sommaire des résultats

- Aucun problème important n'a été relevé en ce qui a trait au maintien, à la protection et au suivi des passeports spéciaux au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (le MDN et les FAC).
- Quelques cas mineurs de non-conformité ont été relevés; ils ont été réglés par le vice-chef d'état-major de la défense (VCEMD) OUTCAN au cours de l'audit.



Contexte

- IRCC a inclus dans son Plan d'audit axé sur les risques (PAAR) un audit du Programme de passeport pour les voyages officiels.
 - En entreprenant cet audit, IRCC a demandé la participation du MDN et des FAC ainsi que de trois autres organisations.
 - L'objectif d'IRCC était d'évaluer si les contrôles étaient en place pour bien gérer le Programme de passeport d'IRCC pour les voyages officiels.
 - D'autres renseignements sur l'objectif, les critères et les constatations d'IRCC sont fournis aux annexes A et B.
- Bien qu'il n'ait pas été inclus à l'origine dans le PAAR du MDN et des FAC pour l'année 2019-2020, le SMA(Svcs Ex) a eu l'occasion de collaborer avec IRCC.
 - L'objectif des travaux entrepris au sein du MDN et des FAC était de vérifier que le Ministère assure une gérance appropriée au nom d'IRCC en ce qui concerne la gestion des passeports spéciaux.
 - D'autres renseignements sur la portée et l'objectif de la méthode du MDN et des FAC sont fournis aux annexes C et D.



Contexte – Rôles et responsabilités

- Environ 39 unités du MDN et des FAC autorisées détiennent plus de 18 000 passeports spéciaux.
- Le tableau 1 fournit un aperçu général des responsabilités d’IRCC et du MDN et des FAC en ce qui concerne les passeports pour voyages officiels (les passeports spéciaux).

IRCC	MDN et FAC	
	Base/escadre/unité	VCEMD/OUTCAN
<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du Programme de passeport depuis le 2 juillet 2013. • Établir et gérer les exigences de garde des passeports spéciaux en lieu sûr. • Les passeports spéciaux sont gardés par la division Voyages officiels dans les bureaux d’IRCC, à moins que la base, l’escadre ou l’unité ait conclu un protocole d’entente avec IRCC concernant la garde des passeports. • Entreprendre des audits, au besoin, pour évaluer la façon dont les unités organisationnelles gardent les passeports spéciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l’approbation d’IRCC, responsable de la gérance des passeports spéciaux, conformément au document « Responsabilités en ce qui a trait à la garde, à la surveillance et à la déclaration des passeports spéciaux ». • Assurer le suivi des dates d’expiration des passeports spéciaux. • Communiquer avec Voyages officiels d’IRCC pour assurer une coordination relative aux passeports spéciaux dont l’organisation est responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Officier de liaison du MDN responsable des communications avec Voyages officiels d’IRCC. • Établir et coordonner les méthodes de garde en lieu sûr des passeports spéciaux du MDN et des FAC. • Surveiller et superviser les données relatives aux passeports spéciaux, y compris dans Guardian (système de suivi).

Tableau 1. Responsabilités d’IRCC et du MDN et des FAC à l’égard des passeports. Ce tableau indique les responsabilités d’IRCC et du MDN et des FAC à l’égard des passeports pour voyages officiels.



Constatations clés du MDN et des FAC

- IRCC a actuellement des ententes individuelles avec environ 39 unités autorisées à garder des passeports spéciaux.
- Parmi les dix unités visitées, une seule a signé un protocole d'entente actuellement en vigueur, notamment « Entente concernant la garde en lieu sûr des passeports spéciaux ». Cette entente à jour contient d'autres mesures de garde en lieu sûr.
- Par conséquent, quelques-unes des mesures de protection en lieu sûr supplémentaires (p. ex., les dossiers d'inventaire et les dossiers de transaction doivent être entreposés dans des contenants distincts) n'étaient pas en vigueur dans certaines unités.
 - Malgré cela, aucun problème important concernant la garde en lieu sûr ou au suivi des passeports spéciaux n'a été relevé pendant l'audit.
 - Le VCEMD OUTCAN a depuis avisé toutes les unités des mesures supplémentaires.
- IRCC vise à conclure une seule entente entre IRCC et tout le MDN et les FAC, plutôt qu'une par unité, ce qui favorisera l'uniformité et l'efficacité.



Constatations clés du MDN et des FAC (p. 2)

- Les visites et les examens de dossiers¹ montrent que les passeports spéciaux sont bien suivis et protégés.
 - Toutes les unités visitées avaient mis en œuvre diverses procédures et divers outils pour surveiller l'état des passeports spéciaux gardés dans leur unité.
- Pour promouvoir et assurer l'uniformité, OUTCAN a récemment modifié Guardian (une base de données électronique) afin de permettre le suivi des passeports spéciaux dans l'ensemble de l'organisation.
 - Cette nouvelle méthode permettra à OUTCAN d'obtenir les renseignements sur les passeports de toutes les unités qui sont autorisées à avoir des passeports spéciaux, ce qui permettra un suivi et une surveillance accrues.

¹ D'autres renseignements sur les résultats des examens de dossiers sont présentés à l'annexe E.



Conclusion

Bien qu'il y ait quelques cas de non-conformité liés aux nouvelles mesures de sécurité pour les répertoires de dossiers et les relevés de transactions, aucun problème important concernant la garde en lieu sûr ou au suivi des passeports spéciaux n'a été relevé.

En outre, en regroupant les ententes précédentes en une seule entente et en y ajoutant le suivi et la surveillance de l'information dans Guardian par le VCEMD OUTCAN, il sera possible de réduire le risque de non-conformité au minimum à l'avenir.



Annexes



Annexe A – Portée de l’audit d’IRCC

L’audit visait à évaluer si IRCC a pris les mesures de contrôle nécessaires pour gérer efficacement le Programme.

L’audit d’IRCC visait la période du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2018 et comprenait un examen de ce qui suit :

1. Le processus de délivrance des passeports diplomatiques et spéciaux.
2. Le suivi de l’utilisation et de la garde des passeports pour le compte de Voyages officiels².
3. La production de rapport sur le rendement du Programme de passeport pour voyages officiels d’IRCC.

² Le MDN et les FAC et trois autres organisations ont également fait un audit axé sur le point 2.



Annexe B – Constatation principale d’IRCC

La constatation principale d’IRCC, à la suite de son travail d’audit et du travail des ministères concernés, est la suivante :

- L’examen des passeports sélectionnés et l’étude des pratiques de garde dans ces ministères et à l’Agence ont fait ressortir que, en l’absence d’exigences de déclaration et d’une supervision de la part d’IRCC, des mesures de contrôle internes, telles que des répertoires de dossiers et des registres d’activités, étaient en place dans chacun de ces ministères et à l’Agence.



Annexe C – Portée de l’audit du MDN et des FAC

- Le travail réalisé au sein du MDN et des FAC visait la période du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2018 et comprenait un examen du suivi de l’utilisation et de la garde des passeports pour voyages officiels.
- Les travaux d’audit ont été réalisés au quartier général de la Défense nationale ainsi que dans diverses unités organisationnelles des FAC qui gardent les passeports spéciaux délivrés au personnel du MDN et des FAC.

OTTAWA	KINGSTON	PETAWAWA
SFC Leitrim	FOIX	1 RCR
EMIS	QG 1 div C	450 Esc Tac Héli
QG Gp PM FC	RTIFC	ROSC
		2 Amb C

Tableau 2. Unités organisationnelles des FAC qui possèdent des passeports spéciaux. Ce tableau indique les unités organisationnelles des FAC qui gardent des passeports spéciaux délivrés au personnel du MDN et des FAC.



Annexe D – Méthodologie

- La méthode d’audit comprenait les éléments suivants :
 - Examen des lois et documents de politique pertinents
 - Examen des principaux documents à l’appui et des documents de référence pertinents
 - Réalisation d’essais et examen des étapes des processus, des procédures et des systèmes clés
 - Réalisation d’entrevues avec le personnel clé
- Les constatations et conclusions figurant dans le présent rapport sont étayées par des preuves d’audit suffisantes et appropriées regroupées conformément à des procédures qui respectent les exigences énoncées dans le document *Normes internationales pour la pratique professionnelle de l’audit interne* de l’Institute of Internal Auditors. Par conséquent, l’audit est conforme aux *Normes internationales pour la pratique professionnelle de l’audit interne* de l’Institute of Internal Auditors, comme en témoignent les résultats du programme d’assurance et d’amélioration de la qualité. Les opinions exprimées dans le présent rapport sont fondées sur les conditions qui avaient cours au moment de l’audit et ne s’appliquent qu’à l’entité examinée.



Annexe E – Résultats de l'examen des dossiers

- Les dix unités visées par l'examen étaient responsables de 2 398 passeports spéciaux.
- À la demande d'IRCC, un échantillon de 20 passeports spéciaux a été choisi dans chaque unité (à l'exception d'une unité, dans laquelle tous les 39 passeports spéciaux dont elle était responsable ont été examinés); par conséquent, 219 passeports spéciaux ont été sélectionnés aux fins de l'examen des dossiers.
 - Cet échantillon non représentatif a permis aux auditeurs de mieux comprendre les processus de suivi et de garde en lieu sûr des passeports spéciaux.
- Cent quarante-trois passeports spéciaux étaient disponibles lors des visites sur place. Les autres étaient utilisés par un membre en déploiement ou avaient été envoyés au bureau de Voyages officiels d'IRCC pour renouvellement ou demande de visa.
- Les registres de suivi ont été examinés pour les passeports qui n'étaient pas disponibles, et dans tous les cas, les registres indiquaient la date à laquelle le passeport avait été envoyé à un militaire ou recueilli par celui-ci ainsi que la date de retour prévue (si elle était connue).